

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-041

L'an deux mille vingt six  
Le deux avril  
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 29 mars 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

**Présents :** M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémie BESNEAU, Mme Isabelle CHARRÉ, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS-COMBIER, M. Thierry DEBORNES, M. Jérôme LAMBERSEND, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Mélanie GROS, Mme Aurélie CHATAIN, M. Guillaume LE CAR, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Karen TAPPAZ, M. Francis MARCHAL, M. Alexis VIDONNE, M. Christian SERVAGE.

**Absents excusés :** Mme Annabelle GOISQUE (pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), M. Constan POCHAT-COTTILLOUX (pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), Mme Odile VIX (pouvoir à Mme Karen TAPPAZ)

**A été nommée secrétaire :** Mme Hélène PLOUVIER

#### **Objet de la délibération : Désignation des représentants de la commune au sein de l'association des communes et des collectivités forestières de Haute-Savoie**

M. le Maire expose,

**VU** l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui dispose que chaque commune peut être représentée dans les différentes structures qui la concerne par un ou plusieurs délégués ;

**CONSIDERANT** l'intérêt de la commune de Glières-Val-de-Borne d'être représentée par ses élus auprès des différents syndicats, associations ou regroupement de communes se rapportant à ses compétences ou son territoire ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un suppléant au sein de l'association des communes et des collectivités forestières de Haute-Savoie ;

Mr le Maire propose les élus suivants :

**Titulaire :** Mickaël MAISTRE, Maire

**Suppléant :** M. Jérôme LAMBERSEND

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DE DESIGNER** les représentants suivants :

**Titulaire :** Mickaël MAISTRE, Maire

**Suppléant :** M. Jérôme LAMBERSEND

**Délibération votée à l'unanimité.**

Le Maire,  
Mickaël MAISTRE



La secrétaire de séance,  
Hélène PLOUVIER